

Informations de base	
<b>2019/2864(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué  Règles applicables aux cas et aux conditions dans lesquels les contrôles d'identité et les contrôles physiques de certains biens peuvent être effectués à des points de contrôle et les contrôles documentaires peuvent être effectués à distance au départ de postes de contrôle frontaliers  Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>  <b>Subject</b>  2.20.01 Déplacement et séjour, contrôle des personnes 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ENVI</b>	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>AGRI</b>	Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/10/2019	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2019)07004</a>	
10/10/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
18/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2864(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué

<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/01592

#### Portail de documentation

#### Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2019)07004</a>	10/10/2019	
Document annexé à la procédure	<a href="#">C(2025)4438</a>	27/06/2025	

#### Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	